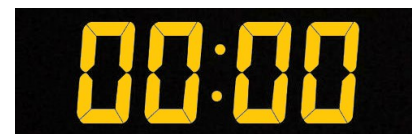




## Reprise : nous y sommes...



Une audio-conférence avec la Direction Générale s'est tenue ce mardi 12 mai. C'est la première qui se tient après le 11 mai (la prochaine aura lieu le mardi 19 mai). Voici les principaux éléments que nous en dégageons.



### Premières évolutions

Il est bien évidemment trop tôt par rapport au 11 mai, pour avoir une analyse pertinente à ce jour.

#### Présentiel : en nette hausse

Toutefois, on a noté une augmentation non négligeable du présentiel. Ce dernier a doublé dès le 11 mai pour monter à plus de 6 000 agents.

*Pour SOLIDAIRES, c'est certes un peu logique... mais c'est beaucoup d'un coup !*

#### ASA et télétravail : conséquents

Point plus positif : on conserve plus de 8700 agents au domicile (télétravail et ASA, pour moitié).

*À notre sens, il faut vraiment se garder de voir la « courbe du retour » continuer à galoper. Ce serait à la fois dangereux et contraire aux instructions données.*

#### Vigilance nationale

La DG s'est engagée à surveiller ce point qui est important et est déjà intervenue à l'un ou l'autre endroit pour ramener les choses à une plus « saine » (c'est le cas de le dire...) mesure.



### Équipements, moyens de protection, ...

Le bilan n'est pas satisfaisant, en tout cas, dans de nombreux endroits. C'est évident à la lecture des remontées qui se multiplient en ce sens.

#### Forts contrastes localement

Il y a aussi le (très lourd) problème de l'organisation des locaux et du travail à titre général. Là-aussi, la situation est très contrastée. Tout le monde est bien conscient que la marche à franchir est énorme.

*Pour nous, c'est d'autant plus une incitation à se donner du temps et à la prudence en général. C'est pourquoi nous dénonçons par exemple le projet de déménagement du Service régional d'enquête (SRE) de Chambéry dans des locaux plus petits d'ici fin juin. Cela va manifester à l'encontre des mesures de distanciation sociale.*

#### Risque reconnu nationalement

S'agissant de la gestion du risque et comme c'est indiqué par la Direction générale de l'Administration et de la Fonction publique (DGAFP), le Covid-19 doit être intégré au Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).

*Pour SOLIDAIRES, cela est tout simplement normal, et répond à une de nos revendications.*



### Lutte contre le chômage technique (partiel) à la DIPA (et ailleurs ...) ?

La Direction interrégionale de Paris-Aéroports (DIPA) – et d'autres DI dans une mesure moindre – va être confrontée à la très forte réduction du flux voyageurs. Sans être devin, la DG estime que ce phénomène va vraisemblablement s'installer dans la durée.

#### Redéploiement sur la route

En conséquence, l'administration réfléchit à un redéploiement des unités les plus concernées. Celles-ci pourraient aller renforcer des services terrestres s'agissant de l'Île-de-France et de la Picardie.

D'autres directions pourraient être concernées par quelque chose de similaire (chute d'activité durable). Mais, dans leur cas, leur redéploiement devrait être interne.

La DG s'engagerait à étudier le sujet par rapport au domicile personnel des agents et à ne pas casser des collectifs de travail.

*Pour SOLIDAIRES, le sujet est loin d'être simple.*

*On a, par exemple et entre autres, la question de l'armement. À titre général, et c'est juste une évidence : la route, ce n'est pas de l'aéroport (et la phrase inverse est toute aussi vraie...).*

*On comprend la motivation de l'administration et on n'est pas complètement surpris, sachant que pour Air France, la crise du transport aérien serait à l'échelle de 2 ans (!!). Toutefois, pour la Douane, c'est un défi complexe : en termes notamment de formation préalable et de matériel adéquat.*

*Sans compter qu'en matière de gestion, cela revient à « casser » les résidences de Roissy SU et Orly SU, ainsi que le protocole sur le régime de travail. La DG compte-t-elle proposer le régime des 12h aux BSI, ou créer, après la résidence Paris-spécial, celles d' « Orly-spécial » et de « Roissy spécial » ?*

*Pour ce qui nous concerne, un renfort au fret et le recours au volontariat pourraient constituer une première réponse à la situation<sup>1</sup>.*

1 Voir communiqué de nos sections à Paris-Aéroports (Orly et Roissy-Le Bourget) : *Atterrir sur la route ? Une mauvaise piste...*



## Demain, le télétravail...

Le télétravail est à la fois un sujet d'importance et d'avenir. C'est un affichage fort, sur lequel il faudra s'investir.

**Au niveau ministériel :** Un arrêté ministériel est à venir. Un nouveau groupe de travail ministériel est prévu sur ce sujet, qui n'attendra pas longtemps, car ce GT est prévu dès la fin juin.

**Au niveau DGDDI :** Un GT national se tiendra également à l'issue de l'instance ministérielle. Au cas d'espèce, le 30 juin est programmé un GT *Informatique et bon usage du nomadisme*.



## Congés (ordonnance, période estivale, ...)

### Déclinaison de l'ordonnance

Pour l'application de « l'OD » (Ordonnance Déplorable) et la réduction des jours de congés et de réduction du temps de travail (RTT), la DG rappelle :

- qu'avant la notification du calcul, il doit y avoir un échange entre l'agent et le cadre.
- Et que tout ceci doit s'appliquer en bonne intelligence...

C'est donc à ce moment là qu'on va mesurer ladite intelligence ? Au passage, il est précisé qu'en vertu de la prolongation de l'état d'urgence sanitaire, la date butoir utilisée dans ce texte pourrait donc devenir le 10 juillet en lieu et place du 30 mai.

### Pour les congés estivaux, congés bonifiés...

La DG n'exclut pas que l'une ou l'autre mesure de la DGAFP nous tombe dessus. *Pour SOLIDAIRES, avec la bonne ambiance qu'a mis l'ordonnance précitée, [validée le 12 mai par le Conseil d'Etat<sup>2</sup>], nous espérons qu'il n'y aura pas de nouvelle mesure contestable, car le sujet est à l'évidence (et très légitimement) fort sensible.*



## Formation, « exams pro », ...

### Note de cadrage

D'ici la fin de semaine, la sous-direction ressources humaines (SDRH) devait communiquer une note complète sur ce point, en complément de la fiche d'impact réalisée le 5 mai par la DGAFP.

### École : équipements manquants

L'intersyndicale de l'école nationale des Douanes de La Rochelle (ENDLR) s'est adressée à la DG, devant le manque criant de moyens de protection. On ne peut que soutenir la démarche, qui reflète une situation tout sauf satisfaisante (Cf. ci-dessus).

### Examens professionnels

S'agissant des examens professionnels, ils sont tous maintenus en 2020, sauf celui de B en A. Point qui semble assez contestable... Par contre, le solde de la liste complémentaire pour le B en A 2019 (10 postes) sera utilisé.



## Divers

**Les commissions administratives paritaires (CAP)** vont être très largement reportées. À notre sens, à part les vraies urgences (qui ne sont pas si nombreuses que cela), le principe du report doit être généralisé. On veut bien admettre qu'il faille alléger la charge qui pèse sur les services RH, mais il faut aussi qu'on ne dégrade pas trop le travail important effectué en CAP, nécessitant leur réunion en présentiel.

### Le prélèvement sur les tickets-restaurant est stoppé.

La DG regarde le point pour éviter que tout ne soit régularisé d'un coup, ce qui serait une ponction non négligeable.

Le premier qui pense que « *youkaïdi, c'est reparti !* » et, si possible, comme avant est manifestement à côté de ses pompes. On peut (et on veut bien) faire le pari de l'intelligence dans la gestion locale par la hiérarchie. Mais on sait bien que ce pari est loin d'être gagnant à tous les coups... **Il faudra donc que tout le monde s'investisse fortement pour arriver à des solutions les plus adaptées possibles.** À défaut, c'est une profonde défiance (et parfois une colère sourde) qui va s'installer ou s'aggraver dans les endroits où elle est déjà présente. Et ce n'est vraiment pas ce dont on a besoin dans le contexte.

**La plupart des questions sont éminemment complexes. Et nous affrontons toutes et tous un quotidien bien délicat. À titre d'exemple, on peut prendre la question de l'école et de la garde d'enfants.** Au-delà de l'affichage - « *les écoles rouvrent* » et « *on le fait pour les enfants* » -, on voit bien que la situation réelle est bien différente (et la motivation aussi, qui veut, au passage, ramener les gens au boulot...). En réalité, c'est une école très partielle, avec un accueil très restreint. Dès lors, si vous nous permettez ce raccourci peu élégant, les agents vont souvent se retrouver avec leur progéniture sur les bras. La seule réponse politique pour l'instant, c'est : « à compter du 2 juin, tu prendras des congés, si tu n'as pas de solution ! ». Et bien, pour emprunter à Cyrano de Bergerac, en guise de réponse, « c'est un peu court, jeune homme ! » ...

**C'est d'ailleurs le reproche général qui est fait à l'État et aux autorités politiques, qui ont globalement beaucoup de mal à convaincre.** Or, le maillon premier dudit État, à savoir l'agent, est lui-même, assez souvent, peu convaincu. C'est un réel problème qui dépasse largement le cadre de chaque administration.

**De même, et cela a été évoqué ce jour, parmi les urgences, on nous glisse le transfert des missions de la DGDDI à la DGFIP,** tel que prévu par la loi de finances 2020. La crise sanitaire ? Étrange conception de l'urgence, au moment où l'État a tant de défis à relever...

**On nous dit que le monde change (ce qui est notre secret espoir...), mais par certains côtés, les mêmes vieilles rengaines continuent. Ce n'est pas forcément la meilleure façon de préparer les lendemains.**

2 Au 12 mai le Conseil d'État a rejeté l'ensemble des recours déposés par des organisations syndicales, dont SOLIDAIRES.




# Annexe n°1 : Recensement comparatif, évolution hebdomadaire par direction depuis deux mois (début)

Directions - Directions régionales (DR) - Directions interrégionales (DI) - Services à compétence nationale (SCN)			Nombre total d'agents																																						
			En présentiel						En quatorzaine										Malades Covid-19																						
									OPCO-AG					SURV					total					OPCO-AG					SURV					total							
			Mars		Avril				Mars		Avril			Mars		Avril			Mars		Avril			Mars		Avril			Mars		Avril										
20	27	03	10	17	24	27	03	10	17	24	27	03	10	17	24	20*	27	03	10	17	24	27	03	10	17	24	27	03	10	17	24	20*	27	03	10	17	24				
Directions ultra-marines	DI Antilles-Guyane	DR Guadeloupe	32	28	27	6	25	27	5	5	0	0	1	13	14	0	0	0	0	18	19	0	0	1	4	2	2	0	0	2	3	2	1	0	0	6	5	4	1	0	
		DR Guyane	51	42	46	52	48	55	2	3	2	0	0	5	6	3	2	0	4	7	9	5	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	
		DR Martinique & services DI	43	39	41	0	40	43	5	1	1	0	0	3	2	0	0	0	1	8	3	1	0	0	2	3	2	0	0	1	3	3	2	1	2	3	6	5	2	1	
	Océan indien	DR La Réunion (DRLR)	64	46	38	41	50	47	2	2	0	0	0	6	5	0	0	0	4	8	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		DR Mayotte	32	22	15	17	15	16	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Océanie (Pacifique)	DR Nouvelle-Calédonie (DRNC)	80	30	30	29	28	80	2	2	0	2	2	0	0	0	1	1	2	2	2	0	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		DR Polynésie-Française (DRPF)	102	13	5	10	14	21	2	2	0	0	0	3	0	0	0	0	0	5	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DR Saint-Pierre-et-Miquelon (SPM)	14	13	13	12	13	15	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Directions hexagonales	DI Auvergne-Rhône-Alpes (DI ARA, ex DI Lyon)	306	255	249	267	294	274	12	12	9	7	4	103	48	18	10	3	87	115	60	27	17	7	11	12	12	5	3	27	28	19	6	4	19	38	40	31	11	7		
	DI Bourgogne-Franche-Comté – Centre-Val de Loire (DI BFCCVL, ex DI Dijon)	137	126	117	119	120	130	6	3	2	0	0	6	7	4	5	0	13	12	10	6	5	0	1	3	2	1	1	1	2	3	2	2	1	2	5	5	3	3		
	DI Bretagne – Pays de la Loire (DI BPD, ex DI Nantes)	113	124	126	124	122	118	9	2	1	0	0	36	10	4	3	1	41	45	12	5	3	1	1	0	0	0	0	4	4	1	1	0	1	5	4	1	1	0		
	DI Grand Est (DIGE, ex DI Metz)	167	172	166	112	204	238	8	4	2	0	0	54	22	13	14	7	29	62	26	15	14	7	5	2	5	2	2	18	7	6	7	5	18	23	9	11	9	7		
	DI Hauts-de-France (DI HdF, ex DI Lille)	328	290	293	307	311	319	4	1	1	1	1	65	16	9	15	11	150	69	17	10	16	12	8	5	4	4	4	32	18	7	5	5	17	40	23	11	9	9		
	DI Île-de-France (DI IdF, ex DI Paris)	172	169	176	181	186	200	17	18	13	13	7	53	17	10	8	8	40	70	35	23	21	15	22	21	17	13	8	31	26	22	19	15	19	53	47	39	32	23		
	DI Normandie (ex DI Rouen)	134	114	111	119	109	117	4	1	2	1	1	27	6	2	0	0	23	31	7	4	1	1	4	5	1	0	0	1	1	0	2	2	2	5	6	1	2	2		
	DI Nouvelle-Aquitaine (DINA, ex DI Bordeaux)	151	137	137	124	139	144	2	0	0	0	0	7	5	5	2	0	5	9	5	5	2	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	
	DI Occitanie (ex DI Montpellier)	161	126	157	142	161	168	9	6	1	0	0	50	29	18	7	1	20	59	35	19	7	1	5	4	3	0	0	11	9	7	2	1	5	16	13	10	2	1		
	DI Provence-Alpes-Côte d'Azur – Corse (DI PACA Corse, ex DI Marseille)	192	171	186	181	194	217	7	3	2	2	1	43	13	10	5	2	27	50	16	12	7	3	2	3	1	0	0	5	4	4	3	0	0	7	7	5	3	0		
DI Paris-Aéroports (DIPA, ex DI Roissy)	237	164	140	142	160	146	44	13	3	1	5	136	39	23	16	9	110	180	52	26	17	14	15	24	16	8	7	29	40	38	24	18	23	44	64	54	32	25			
SCN et direction générale	Centre informatique Douanier (CID)	21	18	17	20	20	23	2	4	3	1	0	0	0	0	0	0	2	4	3	1	0	4	4	4	2	1	0	0	0	0	0	1	4	4	4	2	1			
	Direction générale (DG)	25	27	22	26	29	31	9	3	1	1	0	0	0	0	0	11	9	3	1	1	0	16	12	4	1	0	0	0	0	0	0	7	16	12	4	1	0			
	Direction nationale garde-côtes des Douanes (DNGCD)	99	93	100	103	123	122	0	0	0	0	0	57	10	5	4	3	104	57	10	5	4	3	0	0	0	1	1	14	13	8	7	2	5	14	13	8	8	3		
	Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED)	238	270	143	148	151	151	12	4	1	1	1	42	6	3	2	0	58	54	10	4	3	1	6	6	5	2	1	5	3	1	1	0	5	11	9	6	3	1		
	Direction nationale du recrutement et de la formation professionnelle (DNRFP)	14	18	22	16	21	22	2	1	2	2	1	0	0	0	0	0	2	2	1	2	2	1	5	4	2	2	0	0	0	1	1	0	2	5	4	3	3	0		
	Direction nationale des statistiques du commerce extérieur (DNISCE)	25	20	17	20	19	18	4	1	0	0	0	0	3	0	0	0	1	4	4	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	1	1	0	1	0	2	1	1	0		
	Service d'enquêtes judiciaires des Finances (SEJF)	1	4	12	13	11	11	0	0	0	0	0	11	5	1	1	0	6	11	5	1	1	0	0	0	0	0	0	3	2	1	2	1	1	3	2	1	2	1		
<b>Total DGDDI communiqué **</b>	<b>2939</b>	<b>2531</b>	<b>2406</b>	<b>2331</b>	<b>2607</b>	<b>2753</b>	<b>171</b>	<b>91</b>	<b>46</b>	<b>32</b>	<b>24</b>	<b>722</b>	<b>263</b>	<b>128</b>	<b>95</b>	<b>46</b>	<b>742</b>	<b>893</b>	<b>354</b>	<b>174</b>	<b>127</b>	<b>70</b>	<b>111</b>	<b>111</b>	<b>80</b>	<b>41</b>	<b>28</b>	<b>185</b>	<b>165</b>	<b>124</b>	<b>86</b>	<b>56</b>	<b>130</b>	<b>296</b>	<b>276</b>	<b>204</b>	<b>127</b>	<b>84</b>			

\* Nota bene sur l'absence de colonnes OPCO-AG et SURV pour le 20/03 : les données statistiques par branche n'ont été transmises à la représentation nationale du personnel qu'à partir du 25/03/2020.

\*\* Nota bene sur le total communiqué : les statistiques ne nous ont pas été communiquées pour plusieurs directions et services. À savoir Wallis-et-Futuna, et 3 services à compétence nationale (SCN) : Service commun des laboratoires (SCL), Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins (Tracfin), Unité information passagers (UIP).

# Annexe n°1 : Recensement comparatif, évolution hebdomadaire par direction depuis deux mois (suite et fin)

Directions - Directions régionales (DR) - Directions interrégionales (DI) - Services à compétence nationale (SCN)			Nombre total d'agents																													
			En présentiel			À domicile *									En quatorzaine						Malades Covid-19											
						ASA			télétravail			total			OPCO-AG			SURV			total			OPCO-AG			SURV			total		
			Avril	Mai		Avril	Mai		Avril	Mai		Avril	Mai		Avril	Mai		Avril	Mai		Avril	Mai		Avril	Mai		Avril	Mai				
			30	7	11	30	7	11	30	7	11	30	7	11	30	7	11	30	7	11	30	7	11	30	7	11	30	7	11			
	DI	DR Guadeloupe	27	28	116	149	143	72	51	49	34	200	192	106	1	1	1	0	1	1	1	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Antilles-Guyane	65	63	104	80	73	30	8	14	10	88	87	40	0	0	0	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		DR Martinique & services DI	52	63	125	132	125	79	43	36	27	175	161	106	4	4	3	0	0	0	4	4	3	0	0	0	1	1	1	1	1	1
	Océan indien	DR La Réunion (DRLR)	48	56	60	103	95	90	41	40	36	144	135	126	0	1	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		DR Mayotte	20	19	19	49	51	51	13	13	13	62	64	64	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Océanie (Pacifique)	DR Nouvelle-Calédonie (DRNC)	77	83	87	4	0	0	1	0	0	5	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		DR Polynésie-Française (DRPF)	18	38	33	55	43	48	38	29	29	93	72	77	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DR Saint-Pierre-et-Miquelon (SPM)		20	20	22	0	0	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	hexagonales	DI Auvergne-Rhône-Alpes (DI ARA, ex DI Lyon)	309	345	432	625	633	528	304	294	261	929	927	789	1	1	0	2	1	2	3	2	2	2	0	0	2	1	1	4	1	1
		DI Bourgogne-Franche-Comté – Centre-Val de Loire (DI BFCCVL, ex DI Dijon)	154	167	317	273	270	88	120	123	93	393	393	181	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	1	1	3	1	1
		DI Bretagne – Pays de la Loire (DI BPDJ, ex DI Nantes)	144	141	228	192	196	124	254	260	228	446	456	352	0	0	0	1	2	1	1	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		DI Grand Est (DIGE, ex DI Metz)	276	291	469	602	560	413	225	230	204	827	790	617	0	1	1	2	0	0	2	1	1	1	2	1	3	3	3	4	5	4
		DI Hauts-de-France (DI HdF, ex DI Lille)	351	364	565	679	664	408	190	210	199	869	874	607	1	1	0	2	6	5	3	7	5	1	1	1	7	3	2	8	4	3
		DI Île-de-France (DI IdF, ex DI Paris)	215	245	415	575	560	375	338	230	287	913	790	662	1	1	2	4	0	3	5	1	5	7	2	3	10	3	11	17	5	14
		DI Normandie (ex DI Rouen)	140	137	289	302	305	165	283	284	247	585	589	412	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		DI Nouvelle-Aquitaine (DINA, ex DI Bordeaux)	155	156	496	287	299	99	452	444	266	739	743	365	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		DI Occitanie (ex DI Montpellier)	180	181	267	380	334	291	330	345	293	710	679	584	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0
		DI Provence-Alpes-Côte d'Azur – Corse (DI PACA Corse, ex DI Marseille)	224	210	489	501	452	244	304	313	219	805	765	463	1	1	1	2	1	1	3	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DI Paris-Aéroports (DIPA, ex DI Roissy)	193	199	333	1206	1164	1034	117	115	91	1323	1279	1125	5	4	5	5	2	12	10	6	17	6	6	5	12	12	13	18	18	18		
	SCN et direction générale	Centre informatique Douanier (CID)	24	29	30	23	19	17	119	114	114	142	133	131	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	1	1	1
		Direction générale (DG)	40	48	99	27	30	21	659	642	597	686	672	618	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	1	1	1
		Direction nationale garde-côtes des Douanes (DNGCD)	144	164	279	395	389	245	181	167	109	576	556	354	0	0	0	1	1	1	1	1	1	0	0	0	2	1	1	2	1	1
		Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED)	382	456	551	180	164	60	133	127	129	313	291	189	0	0	0	0	1	1	0	1	1	1	1	1	0	0	1	1	1	2
		Direction nationale du recrutement et de la formation professionnelle (DNRFP)	27	44	90	79	61	20	468	467	458	547	528	478	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1
		Direction nationale des statistiques du commerce extérieur (DNSCE)	23	26	24	22	18	17	149	150	152	171	168	169	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Service d'enquêtes judiciaires des Finances (SEJF)	8	18	95	8	7	4	240	232	157	248	255	161	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0
<b>Total DGDDI communiqué **</b>			<b>3316</b>	<b>3591</b>	<b>6034</b>	<b>6928</b>	<b>6651</b>	<b>4523</b>	<b>5062</b>	<b>5026</b>	<b>4253</b>	<b>11990</b>	<b>11677</b>	<b>8776</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>22</b>	<b>19</b>	<b>28</b>	<b>37</b>	<b>35</b>	<b>42</b>	<b>21</b>	<b>20</b>	<b>14</b>	<b>41</b>	<b>33</b>	<b>34</b>	<b>62</b>	<b>53</b>	<b>48</b>

\* Nota bene sur les colonnes ASA et télétravail : les données statistiques n'ont été transmises à la représentation nationale du personnel qu'à partir du 30/04/2020. Par ailleurs, le total agents en présentiel + en télétravail + en ASA + malades ≠ total agents DGDDI. En effet, le reliquat d'agents est sur d'autres positions (CA, CMO hors Covid-19, CLM/CLD, agents non cotés).

\*\* Nota bene sur le total communiqué : les statistiques ne nous ont pas été communiquées pour plusieurs directions et services. À savoir Wallis-et-Futuna, et 3 services à compétence nationale (SCN) : Service commun des laboratoires (SCL), Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins (Tracfin), Unité information passagers (UIP).



## Atterrir sur la route ? Une mauvaise piste...

La semaine dernière, lors du groupe de travail national sur le Plan de reprise d'activité (PRA) du jeudi 7 mai, la DG a lancé un ballon d'essai sur le réemploi des agents Surveillance d'Orly et Roissy.



### Présentation : une surprise

Au cas d'espèce, la DG a évoqué l'idée de faire réaliser, par les brigades de surveillance extérieure (BSE) de terminaux, des contrôles sur les axes routiers y menant, notamment :

- pour Orly : autoroute A10, nationales N6 et N7 ;
- pour Roissy : autoroutes A1 (Paris-Lille) et A15 (Gennevilliers - Cergy).

Donc au même titre que les brigades de surveillance intérieure (BSI).



### Sur le fond : nous ne comprenons aucunement la pertinence d'une telle réflexion.

#### En matière de missions

D'abord les missions sont différentes : un contrôle à l'import ou à l'export n'est pas un contrôle routier à la circulation. Certes les articles du Code des douanes à mettre en œuvre sont connus, mais pas les procédures !

Surtout le positionnement, la fouille, l'attitude, les réflexes ne s'improvisent pas, a fortiori sur des portions d'autoroute parmi les plus fréquentées d'Europe.

#### En matière de formation

Exercer sur ce type de vecteur nécessite une expérience ou formation préalable, sur un temps long. Des formations d'autant plus chronophages qu'en dépit de la bonne volonté des agents, elles peuvent se terminer par une non habilitation.

En outre, actuellement, nombre de formations sont suspendues, notamment les formations sur les techniques professionnelles de contrôle et d'intervention (TPCI). Dans un tel contexte, il est illusoire de mettre en place les différentes formations requises :

- TPCI, contrôles routiers ;
- fonction de chef de bord ;
- utilisation des bâtons de défense et des armes longues Heckler & Koch (HK).

#### En matière matérielle

Les agents ne disposent pas des matériels ad-hoc (HK, rampes lumineuses, chasubles, herse... et voitures adaptées), n'ayant déjà pas à Roissy de pistolets semi-automatiques (PSA) en dotation individuelle...

En sus, il paraît irréaliste de mettre 4 agents dans un véhicule de service tout en respectant les règles de distanciation sociale.



### Pour conclure : d'autres pistes auraient pu être envisagées

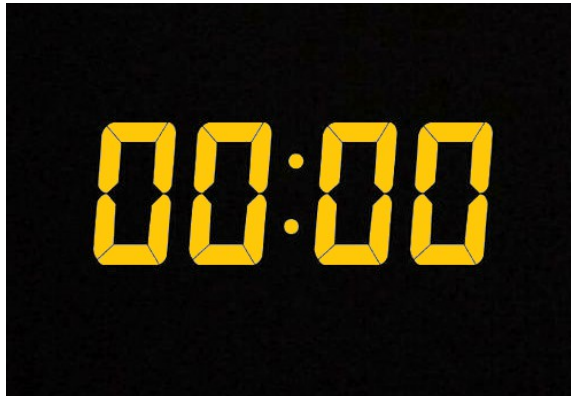
**Les agents Surveillance travaillant en terminaux ne veulent pas se dérober à leurs missions mais ne veulent pas les réaliser n'importe comment.**

**En cette période toute particulière, d'autres pistes auraient pu être creusées.** Par exemple, connaissant bien leur plateforme et se tenant prêts à aider leurs collègues Opérations commerciales (OPCO), **une mobilisation sur le fret pour les volontaires aurait pu être envisagée** : aussi bien pour faire du dénombrement que de la lutte contre la fraude (LCF), avec une plus-value qualitative. Par exemple, dans le cadre d'accès aux divers locaux à usage professionnel (art. 63 ter du Code des Douanes) ou encore d'opérations conjointes avec la cellule de ciblage du fret (CCF).

**En tous les cas cette « réflexion » de la DG dénote une méconnaissance de la Surveillance et des champs d'intervention respectifs des BSE et BSI.**

Le mardi 12 mai 2020

**Reprise : nous y sommes...**



**Syndicat SOLIDAIRES Douanes**

93 bis rue de Montreuil, boîte 56 – 75011 PARIS  
tél : 01 73 73 12 50

site internet : <http://solidaires-douanes.org>

courriel : [contact@solidaires-douanes.org](mailto:contact@solidaires-douanes.org)